

## MOT DU PRÉSIDENT

À la recherche d'un printemps, une nouvelle année de villégiature s'amorce tranquillement. Ah! qu'il est tardif à venir, peut-on espérer un été magnifique. Pour vos représentants, l'année n'a pas vraiment arrêté. Après le dernier journal de 1995, ce sont vos représentants de secteur qui communiquaient avec vous pour le sondage « Devenir Propriétaire ».

Ce dossier qui progressait assez rapidement au 22 avril, a frappé un mur le 2 mai. Nous devons déployer plus d'énergie et montrer au Gouvernement que nous ne resterons pas captifs de l'appareil gouvernemental. On nous a promis un concept d'aménagement et on nous a ensuite laissé là comme de vieux torchons.

Notre Municipalité doit envoyer une résolution confirmant l'accord qu'elle avait donné par lettre, le 28 septembre 1988, au Gouvernement pour la vente des terrains aux Villégiateurs.

Maintenant, nous attendons confirmation écrite du mur frappé le 2 mai (nous ne pouvons agir sans écrit). Par la suite, nous continuerons notre action et nous vous tiendrons au courant du dossier dès que possible.

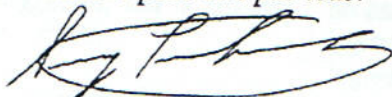
Pour le moment, gardons espoir! ...

Il y a eu aussi, cet hiver, coupe de bois près des première et deuxième boucles, nous sommes intervenus et avons exigé l'arrêt des travaux, car selon nous, il y a une bande de 60 mètres de protection le long de nos sites. Des pourparlers entre le Gouvernement et votre Association sont toujours en cours.

De plus, l'entreprise Savard & Fils exploitant forestier, par l'entremise de M. Claude Savard, doit rencontrer vos représentants dès que « Dame Nature » le permettra afin de connaître les effets de la coupe de bois et comment s'effectue la régénération du sol suite à une coupe.

Nous vous tiendrons au courant.

N'oubliez pas d'encourager nos commanditaires. Sans eux, nous aurions de gros problèmes de budget. N'ayez pas peur de le mentionner que vous êtes au lac Carillon, ils ne vous connaissent peut-être pas tous.



Serge Lachance, Président

## AVIS DE DÉCÈS

C'est avec regret que nous avons appris le décès, le 22 avril 1996, à l'âge de 72 ans et 6 mois, de Monsieur Marcel Cossette.

Maire de Saint-Ubalde depuis 23 ans, et impliqué dans la politique municipale depuis 27 ans, Monsieur Cossette était le pionnier du développement de la villégiature au lac Carillon. Très actif dans son milieu et d'une rare disponibilité, M. Cossette a collaboré à maintes reprises avec notre Association, il connaissait très bien ses dossiers et, pour avoir eu le plaisir de le rencontrer personnellement à quelques reprises, j'ai pu noter que M. Cossette était doté d'une mémoire remarquable.

À tous les membres de sa famille et à tous ses proches de la politique municipale, nous exprimons nos condoléances les plus sincères.

Serge Lachance, Président

Tél. : (418) 277-2191/5



vosre centre  
de rénovation

Conseil

Fax : (418) 277-2638

Bois - Matériaux de construction  
Fosse septique

CENTRE M.A.P. INC.  
225, rue Rompré,  
St-Ubalde (Québec) GOA 4L0

Prélart - Tapis  
Fleurs - Cadeaux

## PANIER DE NOËL

CLAIRE HUOT

Le 23 décembre 1995, l'ARC faisait des heureux!

C'est, disons-le, avec beaucoup de joie, que nous avons eu le plaisir de remettre, au nom de l'ARC, un magnifique panier de Noël à une famille monoparentale de St-Ubalde composée de trois personnes.

## LES PANNES D'ÉLECTRICITÉ

SERGE LACHANCE

Eh oui ! même si on est en plein bois, nous sommes sujets aux pannes d'électricité et je dirais, encore plus qu'en milieu urbain. Plusieurs facteurs peuvent influencer la stabilité du réseau électrique et principalement trois dans notre milieu.

Tôt le matin et surtout par un beau matin ensoleillé, il arrive régulièrement qu'un oiseau, un écureuil ou même un raton laveur s'aventure sur le dessus d'un transformateur de distribution (1).

Le curé de la paroisse nous a gentiment apporté son aide pour le choix de cette famille.

Pour ce qui est de la personne ayant reçu ce panier, c'est avec un trémolo dans la voix, des yeux remplis de larmes et avec un grand bonheur au cœur qu'elle a accepté ce panier.

Nous vous retransmettons avec plaisir ce chaleureux et profond **MERCI!**

L'oiseau posé sur un fil haute-tension (2), partie électrique seulement, ne peut être électrocuté et ce, même si ce fil n'est pas isolé par une gaine et qu'il transporte, dans certains cas, plus de 25 000 volts.

Toutefois, l'oiseau en se déplaçant, touche au poteau et à un fil en même temps, il s'électrocute et risque de provoquer une panne d'électricité. C'est donc dire que tout animal, se trouvant sur un objet mis à la terre, risque l'électrocution au contact ou à l'approche d'une partie électrique.

Dans notre secteur, nous retrouvons deux sortes d'équipements de protection sur le réseau d'Hydro-Québec. Le premier est le coupe-circuit de ligne (3); ce dernier se situe à l'intersection Chemin du lac Blanc et Chemin du lac Carillon.

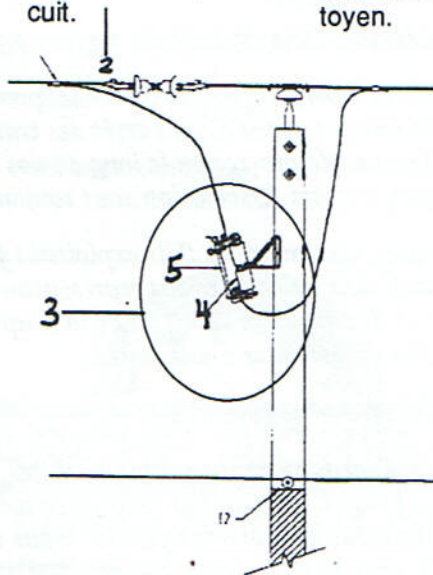
Cet appareil fonctionne exactement comme une fusible ou un disjoncteur dans le panneau de distribution électrique de votre résidence. La partie annelée (4) est une porcelaine isolante et la partie plus étroite et lisse (5) est la fusible. Quand cette fusible est en position fermée (6) l'électricité passe dans celle-ci pour être acheminée dans la suite du réseau électrique. Lorsque cette fusible est brûlée, elle est en position ouverte (7) et l'électricité ne peut donc passer. C'est le même principe que chez vous quand une fusible brûle. Donc, si le coupe-circuit de ligne (3) est ouvert, toute la ligne du lac Carillon, c'est-à-dire tous les transformateurs de distribution (1) n'ont pas de courant, donc pas de courant non plus dans vos résidences.

Le deuxième appareil est le coupe-circuit du transformateur de distribution (8), il a exactement le même rôle et le même fonctionnement que le coupe-circuit de ligne (3) mais quand celui-ci est ouvert, ce sont les résidences qui sont alimentées par le transformateur de distribution (1) qui n'ont pas de courant.

Ces deux types de coupe-circuit vont ouvrir lorsqu'ils détectent une faute ou une anomalie sur le réseau électrique; donc un animal qui s'électrocute fait ouvrir, par l'arc électrique qui se produit, un de ces coupe-circuit.

Une autre cause de panne de courant dans notre secteur est bien entendu la chute d'un arbre ou d'une branche. Ceux-ci peuvent faire ouvrir le coupe-circuit de ligne (3) ou le coupe-circuit d'un transformateur de distribution (8) et provoquer une panne ou tout simplement casser un conducteur. Pour terminer, l'autre cause de panne de courant est la foudre. Cette dernière, comme dans les autres cas, risque de faire ouvrir un de ces coupe-circuit.

Il est important de spécifier qu'aucune intervention sur le réseau Hydro-Québec ne peut être faite par un citoyen.



(suite à la page 3)

QUINCAILLERIE



coop  
IGA

Tél. : 1-418-277-2215  
Fax : 1-418-277-2172

457, St-Paul  
St-Ubalde, GOA 4LO

Omer Hardy  
Directeur

(suite de la page 2)

Vous ne devriez même pas essayer de dégager une branche ou un arbre qui est tombé sur un équipement d'Hydro-Québec. Vous ne devriez non plus tasser un conducteur au sol, votre vie en dépend. L'électrocution n'avertit pas, elle attaque et brûle le corps tout simplement, votre sang boue, il coagule et c'est la mort immédiate ou une longue agonie dans la majorité des cas. **Soyons prudents.**

Hydro-Québec met à votre disposition et ce, gratuitement 24 heures par jour et 7 jours par semaine, des équipes de spécialistes pour rétablir le service d'électricité et éliminer toute situation dangereuse pour le public.

On peut rejoindre le Service d'Urgence d'Hydro-Québec au 1 800 790-2424 une messagerie interactive vous répondra, ensuite

## MONSTRES MÉNAGERS

CLAIRE HUOT

Suite à de nombreux échanges avec la municipalité afin d'obtenir la cueillette des monstres ménagers à domicile, nous vous avisons qu'une partie de ce dossier est maintenant réglée. La cueillette

faites le 1 pour le service en français, le 1 pour déclarer une panne et on vous demandera votre numéro de téléphone, si vous n'en avez pas, ne faites rien, ce message se répétera deux fois et un responsable vous répondra.

Afin de bien déterminer la source de la panne, identifier l'adresse où il n'y a pas de courant, la nature du bris et l'endroit de ce dernier si vous l'avez localisé. Vous remarquerez qu'à chacun des coupe-circuit, sur le poteau il y a une plaque jaune avec 5 caractères (Lettre-Chiffre-Lettre-Chiffre-Lettre). Si vous prenez le numéro du poteau où le coupe-circuit est ouvert, vous venez d'identifier le secteur de la panne et ceci facilitera le travail des équipes de répa-

s'effectuera le **JEUDI, 6 JUIN**; le service à domicile sera offert seulement pour ce qui est des appareils électroménagers. Les autres monstres ménagers, devront être déposés près des contenants à déchets. Nous continuons nos pourparlers et nous vous aviserons des décisions qui seront prises.

ration. Donc, la localisation de la panne se fera plus rapidement et le délai de réparation sera probablement plus court.

À titre d'information, voici la liste de référence adresse civique/ adresse électrique représentant la configuration du réseau actuel.

### C9Z1D

Coupe circuit de ligne, Ch. Lac Blanc / Ch. Lac Carillon

H1X3M—4101, 4103, 4105.

H1X9M—4109, 4113.

H1X4W—4115, 4117.

H1X9K—4150, 4152, 4154, 4156, 4205.

H0H4C—4160, 4162.

W6G2G—4164, 4166.

H1X3K—4203, 4204, 4206, 4208.

H1X3H—4207, 4209, 4210, 4211, 4212.

H1W9S—4250.

## CHRONIQUE ENVIRONNEMENTALE

CAROLE PARÉ

### Le compostage

Le printemps est arrivé; pourquoi ne pas en profiter pour débiter l'opération compostage en famille. Le tiers de nos déchets domestiques sont des matières décomposables. Nous avons donc là une bonne occasion de mettre nos sacs de poubelle au régime et de soulager nos sites d'enfouissement déjà trop pleins.

### Le composteur

Pour faire du compost il faut un composteur. On peut, soit s'en procurer un en quincaillerie pour moins de quarante dollars, ou le fabriquer soi-même. Un composteur a l'apparence d'une grosse poubelle sans fond. On y introduit les matières décomposables par le dessus et on retire le compost par une autre porte à la base du composteur. On mélange de temps à autre et le tour est joué.

Qu'est ce que l'on peut composter ?

Les grains de café, les sachets de thé, les pelures des fruits et des légumes ainsi que leur corps, les coquilles d'oeuf, les feuilles mortes, du gazon.

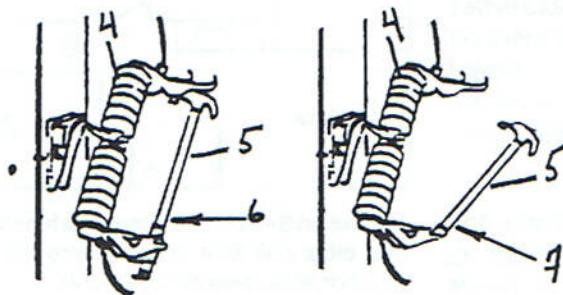
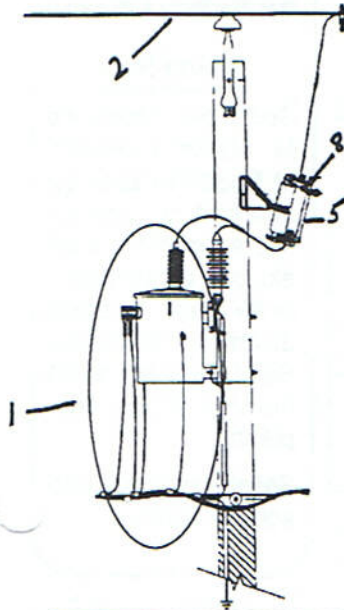
À éviter les viandes, les matières grasses, les os, les branches d'arbres et les excréments. Ils se décomposent trop lentement et il pourrait en résulter des odeurs désagréables.

### Comment procéder

À la maison, garder un vieux contenant en plastique sur le comptoir de la cuisine et y jeter toutes les matières à composter, vider le à tous les jours dans le composteur. Pour activer la décomposition, ajouter au composteur un peu de terre ou de chaux horticoles. Remuez régulièrement pour aérer le compost et mélanger les matières. Il faut, aussi, bien arroser de façon à conserver l'humidité des matières. Le processus de compostage ralentit à l'automne et cesse en hiver pour reprendre graduellement au printemps.

### Que faire avec du compost

Le compost remplace avantageusement les engrais chimiques commerciaux.



## AVERTISSEURS DE FUMÉE

CLAIRE HUOT

La municipalité de Saint-Ubalde adoptait, en vertu de l'article 555 du Code municipal, le règlement no 77 concernant l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie.

Il est indéniable que de tels équipements peuvent contribuer à sauver des vies humaines. Rappelons ici que ce règlement oblige tout propriétaire de logement à y installer un ou plusieurs détecteurs de fumée et oblige également tout propriétaire, locataire ou occupant d'un logement, à le maintenir en bon état de fonctionnement.

Nous avons donc cru bon d'insérer dans ce premier numéro de la nouvelle année certaines illustrations démontrant les endroits favorables à de telles installations.

### Guide de localisation des avertisseurs de fumée

Des essais effectués dans les conditions d'utilisation, comme ceux de l'*Indiana Dunes Project*, ont montré que le temps qu'il faut à la fumée pour atteindre un avertisseur peut avoir un effet important sur la rapidité de l'alerte. En effet, lorsqu'un aver-

tisseur est situé loin du lieu où le feu a pris naissance, l'incendie peut prendre des proportions considérables avant que la fumée ait eu le temps d'atteindre l'avertisseur. Cela est particulièrement vrai lorsque la fumée doit monter dans le logement. C'est pourquoi, comme le recommande la code NFPA 74, tout logement doit être muni d'au moins un avertisseur de fumée placé à l'extérieur des chambres à coucher et d'au moins un avertisseur par étage (1).

Dans le cas des maisons à mi-étages (*split-level*), il suffit généralement d'installer un avertisseur à tous les deux niveaux, en veillant toujours à en placer aux étages comportant des chambres à coucher ainsi que dans chaque grand espace clos par des portes. Il va de soi que l'installation d'un plus grand nombre d'avertisseurs permet d'obtenir une alarme plus rapidement, donc de donner aux occupants plus de temps pour fuir les lieux. Le nombre maximal d'avertisseurs à installer dépend finalement du degré de protection souhaité et des moyens financiers du propriétaire : l'idéal serait d'installer un avertisseur dans chaque pièce.

Les avertisseurs doivent être installés au plafond, à au moins

100 mm d'un mur, ou bien sur un mur, de façon que le haut du détecteur se trouve à une distance de 100 à 300 mm du plafond (voir les illustrations 1, 2 et 3). Aux étages des chambres à coucher,

les avertisseurs sont habituellement installés au plafond du corridor menant aux chambres. Aux autres étages, les appareils doivent être placés près des escaliers, de

façon à intercepter la fumée qui monte des étages inférieurs.

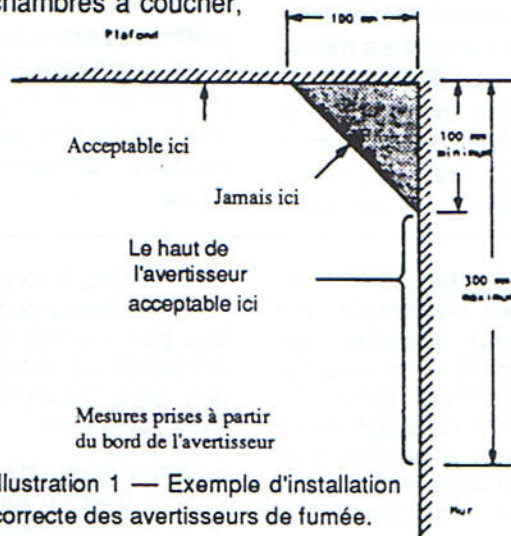


Illustration 1 — Exemple d'installation correcte des avertisseurs de fumée.

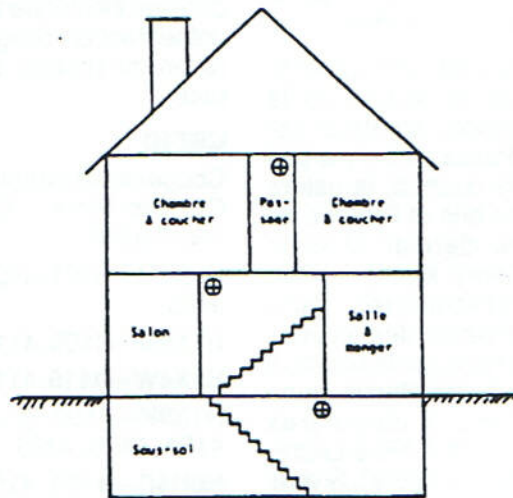


Illustration 2 — Un avertisseur de fumée (indiqué par une croix) doit être installé à chaque étage.

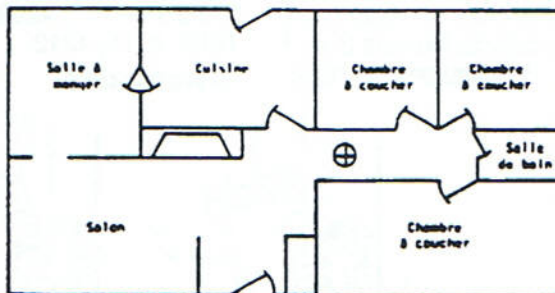


Illustration 3 — Un avertisseur de fumée (indiqué par une croix) doit être installé entre les chambres à coucher et le reste du logement.

## STATIONNEMENT DE NUIT

SERGE LACHANCE

La municipalité de Saint-Ubalde s'apprête à modifier son règlement relatif au stationnement de nuit. Cette modification vise à interdire le stationnement de nuit sur le site de la marina et celui de la plage du lac Carillon.

Les seules automobiles permises sur ces sites seront celles des gens qui auront obtenu l'autorisation d'utiliser le camping de groupe selon le règlement en vigueur. Le but visé est d'éliminer le camping illégal sur l'île au lac Carillon.

## NOUVEAU MAIRE DE SAINT-UBALDE

CLAIRE HUOT

Suite au décès de M. Marcel Cossette, M. Roger Gendron qui agissait à titre de maire suppléant, a été élu par acclamation, le 29 avril, au poste de maire et M. Patrick Saint-Germain a été nommé maire suppléant.

Félicitations aux personnes élues.



**CENTRE M.A.P. INC.**

**Tél. : (418) 277-2191/5**

**Fax : (418) 277-2638**

**Bois – Matériaux de construction  
Fosse septique  
Prélart – Tapis  
Fleurs – Cadeaux**

**225, rue Rompré, St-Ubalde (Québec) GOA 4LO**

**LES OISEAUX  
DE CHEZ NOUS**

**RÉMY ROY**

**Les pics**

Vous en avez sûrement vu ou entendu dans nos boisés. Leur Tacatacatatac incessant ne peut passer inaperçu. Ces tapageurs familiers au lac Carillon ont su, tout au long de l'hiver, agrémenter nos observations.

On retrouve des « Pics bois ou Piverts » partout en Amérique du Nord. Au Québec, ils sont avec nous été comme hiver, exception faite des Pics flamboyants et maculés qui nous quittent dès l'automne.

Cet hiver nous avons eu le plaisir d'observer plusieurs espèces de pics lors de nos visites au chalet. Le Pic mineur, de loin le pic le plus familier et le plus petit. Le mâle se distingue par sa tache rouge vif à l'arrière de sa tête. Offrez-lui du suif ou du pain d'oiseaux et il visitera assurément vos mangeoires l'hiver prochain, car il en est friand.

Le Pic chevelu, plus farouche et plus gêné que son petit cousin, viendra tout de même visiter vos mangeoires en hiver si elles sont bien gamies. On le distingue du Pic mineur par sa taille, légèrement plus gros, et son plumage noir est

parsemé de taches blanches. Le mâle arbore aussi une tache rouge vif à l'arrière de la tête.

Le Picridactyle ou Pic à dos rayé se distingue des autres pics par ses trois doigts au lieu de quatre et sa couronne jaune sur la tête. Beaucoup moins commun que les autres pics, nous avons tout de même eu la chance de l'observer dans notre forêt. Comme ses confrères il adopte un vol ondulatoire, soit de haut en bas. Il est moins fréquent de l'observer aux mangeoires.

Le Grand pic est le poids lourd de son espèce, de la grosseur

d'une corneille, on ne peut s'y tromper il est facilement identifiable. Autrefois, il était très répandu, malheureusement chassé à tort, il est beaucoup plus rare maintenant. Le mâle et la femelle portent fièrement une huppe rouge écarlate, on les distingue toutefois par leur moustache rouge chez le mâle et noire pour la femelle. Nous avons entendu plusieurs fois cet hiver son lent martèlement faisant penser à quelqu'un qui fend du bois. De coups de bec puissants ce Pic fait de grands trous rectangulaires dans les arbres infestés d'insectes et de larves. Habituellement très farouche, le Grand Pic fréquente la cime des

arbres et est parce fait plutôt difficile à observer. Nous conservons un souvenir exceptionnel pour avoir pu l'observer de très près cet hiver, car il s'acharnait à un arbre mort chez notre voisin du Camp du Lac. Par son ouïe fine, il peut détecter des colonies de larves. Lorsque l'on observe un Grand pic fréquemment dans un secteur donné, c'est qu'habituellement il y niche. Nous avons cherché en vain son nid qu'il avait sûrement caché à proximité. Ce nid servira peut-être de gîte, au printemps, pour une couvée de canards branchus.

**(suite à la page 6)**

(suite de la page 5)

Le tambourinage des pics ne leur sert pas seulement à quérir de la nourriture, car par ce bruit, ils font savoir aux autres pics que le territoire est occupé. Trop de gens croient à tort, que les pics abîment et détruisent les arbres et ils les pourchassent. Ils sont en réalité de merveilleux conservateurs de nos forêts puisqu'ils débarrassent les arbres des insectes qui les assaillent. ●

## PETITES ANNONCES

L'ARC met gratuitement à la disposition de ses membres une section « Petites annonces »

Un de nos membres est désireux de céder ses terrains et vendre les installations sis sur lesdits terrains.

Pour toute information, communiquer avec M. Jacques Lavoie au numéro 849-6089.

## MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Les membres du conseil d'administration remercient chaleureusement leurs commanditaires.

C'est grâce à leur contribution que l'Association des résidents du lac Carillon est en mesure de publier ce journal.

Il est donc de mise de vous inciter à utiliser leurs services et à acheter dans ces commerces.

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Claire Huot  
Serge Lachance

Carole Paré  
Rémy Roy

Mise en page / révision linguistique : Claire Huot

## ENCOURAGEONS NOS COMMANDITAIRES



**TERRASSEMENT ST-UBALDE Inc.**


☎ Terrassement en tout genre 277-2185

☎ Champs d'épuration

☎ Gravier, terre, sable

**Service 24 heures**

VALÈRE MATTE  
474, rue St-Paul  
St-Ubalde, GOA 4L0

277-2059

**GARAGE BERNARD HARDY INC.**

RÉPARATION GÉNÉRALE  
SOUDURE

455, St-Paul, St-Ubalde, c.p. 159 GOA 4L0



Épicerie - Dépanneur - Licencié  
Pièces de motoneige - Propane

**LAC BLANC**  
ST-UBALDE

1-418-277-2841

2199, Chemin Lac Blanc  
St-Ubalde GOA 4L0

Rita Bélanger  
Propriétaire



**MARCHÉ RICHELIEU**

**DENIS & FILTEAU LTÉE**

215, rue Commerciale, St-Ubalde 277-2010  
Ouvert 7 jours, 7 soirs, jusqu'à 21 heures.



**DENIS NOËL**

TÉL. : (418) 277-2500

PHARMACIEN

210, RUE ROMPRÉ, ST-UBALDE, P.Q. GOA 4L0